

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le jeudi 11 octobre 2018, à vingt heures (20 h), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel
M. Jérôme Dionne
M. François Therrien
M. Alexis Beaupré
M. Éric De Courval

Est absent :

M. Benoit Lussier

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

M. Marc-André Gosselin constate le quorum, demande la minute de silence et ouvre la séance.

Signification de l'avis de convocation

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, tel qu'il est requis par le Code municipal du Québec, à tous les membres du conseil.

2018-10-138

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jérôme Dionne, appuyé par M. François Therrien, d'adopter l'ordre du jour. *Adopté.*

2018-10-139

Embauche de Mme Martine Lebeau comme directrice générale, secrétaire trésorière et maître de poste

Il est proposé par M. François Therrien, appuyé par M. Jérôme Dionne que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction ;

1. embauche Mme Martine Lebeau de Maddington à titre de directrice générale, secrétaire trésorière et maître de poste à compter du 11 octobre 2018;
2. considère que Mme Martine Lebeau a complété sa période de probation;
3. accepte tous les termes du contrat de travail présenté aux élus et accepté par Mme Martine Lebeau;
4. mandate M. le maire Marc-André Gosselin à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat de travail de Mme Martine Lebeau. *Adopté.*

2018-10-140

Signature du contrat de travail de Mme Martine Lebeau

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel d'accepter le contrat de travail de Mme Martine Lebeau tel que présenté par M. Marc-André Gosselin et d'entériner sa signature. *Adopté.*

2018-10-141

Emprunt temporaire en attendant l'emprunt permanent

CONSIDÉRANT que l'emprunt faisant l'objet du règlement numéro 02-2018 a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 14 mai 2018;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 1093 du Code municipal du Québec, la municipalité peut, par résolution, contracter un emprunt temporaire pour le paiement total ou partiel des dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt ;

En conséquence, il est dûment proposé par M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Éric De Courval et résolu à l'unanimité

D'autoriser un emprunt temporaire pour un montant n'excédant pas (trois cents vingt-six mille huit cent vingt dollars) 303 027 \$ contracté à la Caisse Desjardins des Bois-Francis, et ce, jusqu'à financement permanent du règlement #02-2018;

D'autoriser le maire et la directrice générale ou leur remplaçant à signer, pour et au nom de la municipalité d'Aston-Jonction, tous les documents donnant effet à la présente résolution. *Adopté.*

2018-10-142

Changement de signataire du compte de la Municipalité d'Aston-Jonction auprès de la Caisse des Bois-Francis de Victoriaville

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Alexis Beaupré que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction procède au changement de signataires, auprès de la Caisse des Bois-Francis de Victoriaville, pour les folios numéro 0309083 (Poste) et 558055 (Municipalité).

Au nom de Mme Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, en remplacement de Mme Caroline Denoncourt.

Il est également résolu que M. Marc-André Gosselin, maire, et M. Jérôme Dionne, conseiller conservent leur autorisation de signataires pour le compte 558055 de la municipalité. *Adopté.*

2018-10-143

Résolution d'accès à Revenu Québec pour la directrice générale, Martine Lebeau au nom de la municipalité d'Aston-Jonction numéro 50013

Il est proposé par M. Alexis Beaupré et appuyé par Mme Gaétane Trudel que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise Mme Martine Lebeau, directrice générale ;

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne). *Adopté.*

2018-10-144

Acceptation du décompte progressif #2 pour la réhabilitation des rues Vigneault, Lupien, pavage de la rue Blais et de la cour du garage municipal.

Il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par Mme Gaétane Trudel d'accepter le décompte progressif #2 préparé par WSP pour Construction et Pavage Boisvert au montant de 101 678.92 \$ pour les travaux effectués dans le cadre du projet ci-haut mentionné. *Adopté.*

2018-10-145

Demande de carte de crédit Visa au nom de Mme Martine Lebeau

Il est proposé par M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Alexis Beaupré de demander à Visa Desjardins :

1. d'émettre une carte de crédit Visa Desjardins au nom de Mme Martine Lebeau sur le numéro de compte de la municipalité d'Aston-Jonction en plus de celle déjà existante au nom de M. Marc-André Gosselin;
2. de changer le nom de Caroline Denoncourt pour Martine Lebeau au dossier.
Adopté.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par la résolution numéros 2018-10-144 inscrite au présent procès-verbal.

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

2018-10-146

Clôture de la session

M. Éric De Courval propose la levée de la session à vingt-et-une heure quinze (21 h 15).

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

